

Attention, une sauvegarde est une sécurité pour votre travail, quelques minutes pour faire une sauvegarde vous éviteront des heures de resaisie.

Voici une proposition de plan de sauvegarde

1. Dans cosoluce, un message apparait tous les 8 jours demandant une sauvegarde. Cette sauvegarde est dans l'ordinateur : « C:_Cosoluce\ »
Si la base de données est perdue, on utilise cette sauvegarde.
2. Cette sauvegarde est insuffisante, il faut en faire une copie sur un support **externe** (clé usb ou disque externe). Un simple « copier » du dossier de sauvegarde, « coller » sur le support externe suffit.

Si on garde le support branché, on n'est pas protégé contre les risques externes divers : surcharge électrique, incendie, vol...

Si on garde le support dans un tiroir, on est protégé contre les problèmes électriques, mais pas en cas d'incendie, rarement en cas de vol.

Le support doit être conservé à l'extérieur des bâtiments.

3. La **télé sauveg arde** copie uniquement la base de données sur un serveur de l'ADM54, pas les pièces jointes ; c'est donc la sauvegarde de la "dernière chance"

Attention aux coffres ignifugés qui ne servent qu'à protéger le papier, pas les supports magnétiques, dans la majorité des cas.

Conseil !

- . Sauvegarder chaque semaine (cela prend 5 minutes), ou à chaque travail important (après la saisie du budget par exemple)
- . Copier en même temps sur un support externe à chaque fois (quelques secondes), alterner sur 2 supports qui sont conservés à l'extérieur des bâtiments.
- . Télé sauvegarder tous les 15 jours (10 à 15 minutes) ou une fois par mois (après la paie par exemple).